



LISTE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 28 Juillet 2022 à 19h30

MAIRIE DE PERS-JUSSY

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit juillet à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie de Pers-Jussy, sur convocation adressée à tous ses membres le 22 juillet, par Madame Isabelle ROGUET, Maire en exercice de la commune de Pers-Jussy.

Conseillers en exercice : 23

Présents : 18

Isabelle ROGUET - Patrice DOMPMARTIN - Dominique BRAND - Denis DUPANLOUP - Marie-Claire LAFFIN - Nathalie FREYRE - Franck VIGNE - Aline REGAT - Julien TISSOT - Damien MESSY - Sandra MAÇON - Maëva DUBOUCHET - Hervé FAUVAIN - Yannick ROGUET - Stéphanie BOUVIER - René-Pierre CHEMAMA - Valérie VACHOUX - Florent LACROIX.

Pouvoirs : 3

Olivier LOTH, procuration à Isabelle ROGUET, Arnaud DESBIOLLES, procuration à Dominique BRAND et Laurent CHECKO, procuration à Patrice DOMPMARTIN.

Absents excusés : David DE VITO, Aurore TROTTET

Absents : //

Secrétaire de séance : Maëva DUBOUCHET

| ORDRE DU JOUR | | |
|----------------------|--|--|
| D28.07.2022/01 | Conventions de superposition d'affectations entre la Commune de Pers-Jussy et le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie (SYANE) | |
| D28.07.2022/02 | Convention de transfert de gestion du domaine de la Commune de Pers-Jussy au profit du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie (SYANE) | |
| D28.07.2022/03 | Subvention ADMR les Tourelles Reignier-Esery | |
| D28.07.2022/04 | Service Enfance et Jeunesse : Nouveaux tarifs et mise à jour de la charte de l'utilisateur | |
| D28.07.2022/05 | Convention Etablissement Public Foncier 74 / Commune pour portage foncier : château du XVI ^{ème} , corps de ferme, grange, parc boisé et parcelle de terrain nu | |
| D28.07.2022/06 | Mise en place d'un protocole relatif aux travaux d'exploitation forestière | |
| D28.07.2022/07 | Elagage en bordure des voies : tarifs horaires des prestations d'agent communal | |

L'intégralité de ces délibérations est mise à disposition sous format électronique, ou communiquée sur papier, et sur demande auprès du secrétariat de la mairie.

Publié le 10.09.2022

Le Maire,
Isabelle ROGUET